

DESCRIPTIF DÉTAILLÉE DU PROJET ARC HORLOGER

Sommaire

I.	Contexte	1
II.	Objectifs	2
III.	Gouvernance du projet et valorisation des résultats	3
IV.	Périmètre du projet et acteurs concernés	3

I. CONTEXTE

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont présents dans l'Arc jurassien depuis la fin du XVII^e siècle. Aujourd'hui encore, l'espace qui s'étend de Besançon à Neuchâtel et de Genève à Schaffhouse est parsemé de « pôles d'intelligence horlogère ». Des générations de mécaniciens, d'horlogers et d'artistes y ont laissé leurs empreintes tant culturelles qu'architecturales. L'Arc jurassien compte actuellement pas moins de vingt-trois musées thématiques et dix-sept centres de formation qui préparent leurs élèves et étudiants aux métiers de l'horlogerie. La transmission des savoir-faire se fait également en grande partie « de pair à pair ». Ils sont sans cesse recréés par leurs détenteurs et évoluent, alliant habilement tradition et innovation. Ces leviers de la transmission des savoir-faire artisanaux sont toutefois fragilisés par la tendance à l'industrialisation des procédés de fabrication, au détriment de la plus-value apportée par l'artisanat d'art. C'est pourtant cette dimension artisanale qui contribue avant tout au rayonnement des savoir-faire de l'Arc jurassien et qui constitue un levier indéniable de l'attractivité économique et touristique de cette région. La pérennisation de ces savoir-faire vivants est donc devenue une priorité pour le territoire.

Les valeurs socio-culturelles inhérentes à ces savoir-faire, telles que la haute précision, la ponctualité, la persévérance et la bienfaisance, apparaissent comme un fondement de l'identité régionale de l'Arc jurassien et sont mondialement reconnues. C'est pourquoi la Suisse et la France ont déposé en mars 2019 une candidature commune au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La réponse de l'UNESCO est attendue fin 2020. La candidature a été préparée par les praticiens, sous le pilotage conjoint de l'Office fédéral de la culture, du Grand Besançon et du Pays horloger.

Les contributions des communautés d'acteurs françaises et suisses ont été nombreuses et régulières tout au long du processus qui s'est déroulé sur l'année 2018 et le premier trimestre 2019, comme en témoignent les nombreux et divers soutiens apportés à la candidature UNESCO (cf. site Internet de l'UNESCO : <https://ich.unesco.org/doc/src/45668.pdf>). Il en résulte une forte attente de l'ensemble des acteurs de poursuivre la coopération dans le but notamment de structurer l'accès à la documentation, de favoriser les initiatives transfrontalières visant la transmission des savoir-faire et de développer des actions permettant leur valorisation et leur présentation aux différents publics concernés.

Ainsi, dans l'attente de la décision de l'UNESCO fin 2020 et dans le souci de réunir rapidement les conditions nécessaires à la pérennisation des savoir-faire artisanaux en mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'Arc jurassien ainsi qu'à leur valorisation auprès des publics, le groupe de rédaction de la candidature UNESCO a trouvé pertinent de déposer un projet Interreg à même de consolider ces démarches. Dans ce cadre, arcjurassien.ch a été approché pour endosser le portage suisse du projet ARC HORLOGER, avec Grand Besançon Métropole pour la partie française. Le Pays Horloger ainsi que le Musée du Temps de Besançon et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds accompagneront ce projet en tant que partenaires et faiseurs de liens avec les différentes communautés. De son côté, l'Office fédéral de la culture, ayant conduit la candidature UNESCO pour la partie suisse, assurera un rôle transversal dans ARC HORLOGER, notamment en faisant le lien avec les communautés dans la mise en œuvre des différents work packages.

II. OBJECTIFS

Le projet ARC HORLOGER poursuit trois objectifs : la création d'une structure de coordination transfrontalière, la création d'outils d'animation et de communication, et la mise en œuvre des premières mesures de sauvegarde annoncées dans la candidature UNESCO.

1. La création d'une structure de coordination transfrontalière

Le premier objectif poursuivi par ARC HORLOGER est la mise en place d'une structure de coordination transfrontalière fédérant durablement les acteurs publics et privés, à personnalité morale et physique, français et suisses, qui ont contribué à la candidature UNESCO. Cette structure de coordination aura notamment pour vocation de pérenniser la labélisation UNESCO (si celle-ci est obtenue) et de mettre en œuvre les quatorze mesures de sauvegarde annoncées dans le dossier de candidature, dont la plupart présente une dimension transfrontalière avérée.

Cette structure pérenne aurait notamment pour rôle :

1. De fédérer les nombreuses communautés d'acteurs impliquées dans la genèse puis la constitution du dossier UNESCO côté suisse et côté français (musées, acteurs de la formation, communautés d'artisans et de savoir-faire, acteurs publics et privés, etc.), peu habitués à travailler ensemble et de manière transfrontalière.
2. D'incarner la candidature puis la labellisation UNESCO vis-à-vis des partenaires publics ou privés appelés à soutenir techniquement et/ou financièrement certaines de ses actions.
3. D'organiser et de coordonner la mise en œuvre des actions de transmission et de promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'Arc jurassien franco-suisse.
4. De rechercher les financements publics et privés nécessaires à la réalisation des actions.

2. La création d'outils d'animation et de communication

En premier lieu, une identité visuelle propre au projet, puis par la suite à la structure de coordination transfrontalière, sera créée afin d'être reproduite sur les différents supports de communication qui seront développés. Ceux-ci auront notamment pour objectifs :

- d'entretenir de manière régulière les liens avec toutes les personnes et structures ayant contribué de près ou de loin à la candidature afin de les fédérer ;
- d'informer le grand public des événements horlogers à venir : bourses horlogères, visites d'atelier, animations muséales... ;
- de servir de vitrine d'appel pour les acteurs touristiques.

3. La mise en place des premières mesures de sauvegarde

La réalisation de ces premières mesures de sauvegarde, en parallèle de la mise en place de la structure de coordination transfrontalière, permet de conférer une dimension immédiatement opérationnelle et visible tant à la candidature UNESCO qu'au projet Interreg.

Trois mesures de sauvegarde ont été identifiées comme pertinentes et appropriées dans le cadre du projet ARC HORLOGER :

3.1 Création d'un portail d'orientation documentaire unique

Ce portail documentaire permettra d'orienter aussi bien les artisans horlogers, les restaurateurs et rhabilleurs, les personnels des musées, les enseignants, les élèves en formation ainsi que les amateurs d'horlogerie vers les ressources documentaires conservées à une multitude d'endroits dans l'Arc

jurassien. Ces ressources sont parfois méconnues et pas toujours accessibles. Le portail mettra en évidence la richesse du matériel existant, sa localisation ainsi que les modalités de consultation propres à chaque lieu de conservation.

3.2 Constitution d'un fonds photographique relatif aux savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art

Il s'agit, à travers la photographie, de définir et de questionner ce qu'est le patrimoine culturel immatériel ; d'approcher au plus près les savoir-faire horlogers ; de démontrer le caractère évolutif et actuel des pratiques et de les rendre visibles. Ainsi, le Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds et le Musée du Temps de Besançon organiseront une exposition photographique conjointe qui se tiendra de novembre 2020 à novembre 2021 dans les deux musées. Elle sera précédée d'un concours photographique. Les matériaux récoltés ainsi que les catalogues d'exposition constitueront les bases d'un fonds photographique qui intégrera les collections permanentes des deux musées et restera à disposition des acteurs fédérés par la labellisation UNESCO et des initiatives de valorisation. Par leur approche artistique, l'exposition organisée par les deux musées permettra en outre aux habitants de l'Arc jurassien ainsi qu'aux touristes de porter un nouveau regard sur les savoir-faire en mécanique horlogère.

3.3 Organisation du forum annuel de la formation

Il s'agira de créer une instance de dialogue entre les acteurs de la formation, en particulier les centres de formation, le monde professionnel et les autorités publiques. Deux rencontres, alternativement en France et en Suisse, sont prévues durant le projet. Le forum aura notamment vocation à favoriser la connaissance réciproque de l'offre de formations et des besoins en compétences ; à créer un réseau informel permettant de faciliter l'accueil de stagiaires et d'apprentis ; ainsi qu'à réfléchir sur les dispositifs de financement et de reconnaissance des stages en Suisse et en France.

III. GOVERNANCE DU PROJET ET VALORISATION DES RESULTATS

La démarche impulsée par la candidature UNESCO fédère une multitude d'acteurs variés et situés de part et d'autre de la frontière. Un des défis du projet ARC HORLOGER sera de mettre en place une gouvernance à la fois opérationnelle, mais aussi représentative des acteurs concernés. La constitution et l'animation du réseau font ainsi partie prenante du projet.

Une communication appropriée sera mise en place lors du lancement du projet et de sa clôture. Une communication ciblée est également prévue lors de l'exposition photographique organisée par les deux musées.

IV. PÉRIMÈTRE DU PROJET ET ACTEURS CONCERNÉS

La communauté horlogère se concentre le long de l'Arc jurassien franco-suisse, incluant les cantons suisses de Berne (Bienne, Jura bernois), Jura (Ajoie, Franches-Montagnes, Delémont), Neuchâtel (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Vallée de La Sagne, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Neuchâtel), Vaud (Vallée de Joux), Genève, Soleure (Granges) et Schaffhouse, ainsi que le département français du Doubs (bassin du Grand Besançon, Pays horloger: plateau de Maîche, val de Morteau). La communauté spécifique aux automates et aux boîtes à musique (mécanique d'art) se concentre principalement dans le canton de Vaud (Sainte-Croix et L'Auberson).

Les retombées du projet Arc Horloger concerneront, côté français, les départements du Jura, du Doubs et du Territoire de Belfort, et côté suisse, les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud, Genève. Des partenariats ponctuels ne sont toutefois pas exclus avec des acteurs situés dans les confins Est de l'Arc jurassien, du côté de Soleure, Bâle et Schaffhouse.

Sur les territoires concernés, les acteurs suivants ont déjà été identifiés dans le cadre de la candidature UNESCO (cette liste n'est pas exhaustive et peut être amenée à évoluer) :

Musées / Archives

- Musée international d'horlogerie - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Musée d'art et d'histoire Genève - Genève (CH)
- CIMA Centre international de la mécanique d'art - Sainte-Croix (CH)
- Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Musée régional du Val-de-Travers - Môtiers (CH)
- Espace horloger - Le Sentier (CH)
- Musée d'horlogerie du Locle - Château des Monts - Le Locle (CH)
- Musée paysan et artisanal - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Musée de la Boîte de montre - Le Noirmont (CH)
- Espace paysan horloger - Les Bois (CH)
- Musée Baud - L'Auberson (CH)
- Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel - Neuchâtel (CH)
- Musée des Arts et des Sciences - Sainte-Croix (CH)
- Musée de l'Hôtel Dieu Porrentruy - Porrentruy (CH)
- Neues Museum Biel / Nouveau Musée Bienne - Bienne (CH)
- Musée du tour automatique et d'histoire - Moutier (CH)
- Haus zum Kirschgarten, Collection Horlogère - Basel (CH)
- Musée des automates à musique Collection du Dr. h.c. H. Weiss-Stauffacher - Seewen (CH)
- Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) - Saint-Imier (CH)
- Archives de l'Etat de Neuchâtel - Neuchâtel (CH)
- Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Archives de l'Etat - Berne (CH)
- Archives cantonales jurassiennes - Porrentruy (CH)
- Archives de l'Etat de Genève - Genève (CH)
- Archives cantonales vaudoises - Chavannes-près-Renens (CH)
- Mémoire d'ici - Centre de recherche et de documentation du Jura Bernois - Saint-Imier (CH)
- Ville de Besançon, Musée du Temps - Besançon (F)
- Musée de l'horlogerie - Morteau (F)
- Musée de la Musique Mécanique - Les Gets (F)
- Musée de l'horlogerie et du décolletage - Cluses (F)
- Musée de la Pince - Montécheroux (F)
- Musée Japy - Beaucourt (F)
- Musée de l'horlogerie et du décolletage - Cluses (F)
- Commune des Gras, collection municipale d'outillage - Les Gras (F)
- Ville de Besançon, bibliothèque d'étude et de conservation - Besançon (F)
- Archives départementales du Doubs - Besançon (F)
- Région Bourgogne-Franche-Comté, service inventaire et patrimoine - Besançon (F)
- Ville de Besançon, direction du patrimoine historique - Besançon (F)

Centres de formation et de recherche

- CPNV Centre professionnel du Nord vaudois, filière mécanique - Sainte-Croix (CH)
- CPNV Centre professionnel du Nord vaudois, filière mécanique - Yverdon-les-Bains (CH)
- ETVJ Ecole technique de la Vallée de Joux, filière horlogerie - Le Sentier (CH)
- CEJEF- Division technique, filière horlogerie, Porrentruy (CH)
- Centre de formation professionnelle Biel-Bienne, Lycée Technique, filière horlogerie - Bienne (CH)
- CIFOM - Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises - Ecole technique (ET), filière horlogerie - Le Locle (CH)

- ESNE - Ecole supérieure du canton de Neuchâtel, filière technique - Le Locle (CH)
- HE-ARC Conservation-restauration - Neuchâtel (CH)
- CNIP - Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle - Couvet (CH)
- CEFNA - Centre de formation neuchâtelois pour adultes, domaine horlogerie - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Université de Neuchâtel, Laboratoire Temps-Fréquence - Neuchâtel (CH)
- Zeitzentrum Uhrmacherschule - Granges (CH)
- CFPT- Ecole d'horlogerie de Genève - Petit-Lancy (CH)
- WOSTEP - Centre Suisse de formation et de perfectionnement horloger - Neuchâtel (CH)
- FEMA Formation en mécanique d'art - Sainte-Croix (CH)
- École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM) - Besançon (F)
- L'institut FEMTO-ST - Besançon (F)
- Université de Franche-Comté, Institut FEMTO-ST - Besançon (F)
- Observatoire de Besançon - Besançon (F)
- Agence nationale de formation professionnelle des adultes (AFPA) - Besançon (F)
- Lycée Jules Haag - Besançon (F)
- Lycée Edgar Faure - Morteau (F)
- Greta du Haut-Doubs - Morteau (F)

Fédérations / Associations / Fondations

- Académie Horlogère des Créateurs Indépendants AHCI - Morges (CH)
- Fédération de l'industrie horlogère suisse FH - Bienne (CH)
- Convention patronale de l'industrie horlogère suisse - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Société des Horlogers de Genève - Genève (CH)
- Fondation pour la sauvegarde de la tradition du patrimoine horloger de Fleurier et du Val-de-Travers - Môtiers (CH)
- Fondation de la Haute Horlogerie - Meyrin (CH)
- Fondation en faveur de la mise en valeur du site de La Chaux-de-Fonds / Le Locle inscrit sur la Liste du patrimoine mondial - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Fondation du Grand Prix d'Horlogerie de Genève - Genève (CH)
- Association Automates & Merveilles - Neuchâtel (CH)
- Association L'horloge qui penche - Fleurier (CH)
- Association openmovement.org - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Time Aeon Foundation - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Association Automates & Merveilles - Neuchâtel (CH)
- Schweizer Freunde Mechanischer Musik - Neerach (CH)
- Chronométrophilia - Association suisse des amateurs d'horlogerie - La Chaux-de-Fonds (CH)
- Société française des microtechniques et de chronométrie (SMFC) - Besançon (F)
- Association française des amateurs d'horlogerie ancienne (AFAHA) - Besançon (F)
- Association des Amis des Instruments et de la Musique Mécanique - Bry-sur-Marne (F)
- FRANCECLAT, Comité Professionnel de Développement de l'Horlogerie, de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie et des Arts de la Table (CETEHOR) - Besançon (F)
- Association Horlogerie comtoise - Morez (F)
- Comité des fêtes des Fins - Les Fins (F)
- Association Tchi lou Gras - Les Gras (F)
- Association de la musique mécanique – Les Gets (F)

Ces communautés d'acteurs seront pleinement associées, de plusieurs manières, à la mise en œuvre du projet.

Le périmètre géographique concerné peut être amené à s'étendre en fonction des intérêts exprimés et des décisions prises par la future structure de coordination transfrontalière.